

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

POINTS SAILLANTS DE L'ATELIER REGIONAL DE LANCEMENT DES ACTIVITES DE LA CONVENTION UEMOA-AFRISTAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STATISTIQUE REGIONAL (PSR)

Bamako, du 1er au 4 mars 2016

Session 1: Ouverture des travaux et introduction

- Du 1^{er} au 4 mars 2016, AFRISTAT a organisé à Bamako un atelier de lancement des activités de la convention UEMOA-AFRISTAT dans le cadre de la mise en œuvre du Programme statistique régional (PSR). Cette convention couvre les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques d'entreprise et de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel.
- 2. L'atelier a été consacré à la présentation du projet, de la gouvernance, des approches méthodologiques de mise en œuvre des différents volets, des budgets et des calendriers d'exécution. L'atelier a bénéficié du financement de la Commission de l'UEMOA à travers la convention et a été animé par les experts d'AFRISTAT et de la Commission.
- 3. Ont participé à cet atelier, les Directeurs généraux des INS du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ou leurs représentants et leurs proches collaborateurs en matière d'enquête auprès des ménages, de comptabilité nationale, de statistiques d'entreprise, de conjoncture et du service administratif et financier.
- 4. Ont également participé à l'atelier, le Chef du Centre statistique de la Commission de l'UEMOA, accompagné d'une délégation comprenant trois cadres supérieurs.
- 5. Le Chef du service statistique de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a également participé à l'atelier.
- 6. Le Directeur général et le Directeur général adjoint, les experts et le personnel du service administratif et financier d'AFRISTAT ont pris part à l'atelier.
- 7. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de M. Bakary SACKO, Chef du Centre statistique de la Commission de l'UEMOA, représentant le Président de la Commission, puis du discours d'ouverture prononcé par Dr. Cosme VODOUNOU, Directeur Général d'AFRISTAT.
- 8. Un tour de table a donné l'occasion à chaque participant de se présenter (voir annexe). L'ordre du jour et le programme de l'atelier ont également été adoptés (voir annexe).

9. Les travaux de l'atelier se sont déroulés en plénière et en groupes. La plénière a été consacrée à des présentations sur le contenu du projet, la gouvernance et le calendrier des activités. Les travaux en groupes ont porté sur des échanges plus spécifiques et techniques sur les différents volets du projet. Les conclusions des travaux ont été restituées en séance plénière.

Session 2 : Présentation générale du programme statistique régional et de la convention

Cette session, animée par les experts de la Commission de l'UEMOA, a porté sur les points suivants :

Présentation du Programme statistique régional (PSR)

- 10. L'exposé a d'abord permis de présenter les quatre axes du PSR 2015-2020 dont les activités sont structurées autour de la production de méthodologies, du renforcement des capacités, de la production de statistiques socioéconomiques et de la diffusion des données.
- 11. La Commission a rappelé que la mise en œuvre du PSR s'appuie sur une synergie d'actions des parties prenantes que sont la Commission de l'UEMOA, la BCEAO, les Etats membres, la CEDEAO et les autres partenaires appuyant la production statistique dans l'Union.
- 12. Par ailleurs, la maturité du PSR a été démontrée à travers plusieurs facteurs dont le taux de mobilisation des ressources financières par la Commission de l'UEMOA, le financement des activités relevant de la BCEAO, la signature de plusieurs conventions de mise en œuvre du programme (Commission-AFRISTAT, Commission-CNUCED, Commission-Banque Mondiale) et des perspectives d'appuis de certains partenaires.
- 13. Les questions des participants ont porté sur la liste des volets d'activités du PSR non pris en charge par la convention AFRISTAT-UEMOA, les possibilités de financement qui permettront de combler le gap de financement identifié (10%) et les difficultés de respects des délais de mise en œuvre des projets inscrits au PSR. La Commission a apporté des réponses à toutes ces questions

Présentation de la convention UEMOA-AFRISTAT et des budgets

- 14. La Commission a fait un exposé portant sur la convention pour la mise œuvre des activités relatives aux comptes nationaux, aux statistiques d'entreprise, à l'enquête sur l'emploi et le secteur informel et aux activités d'appui technique, administratif et financier d'AFRISTAT. Cet exposé avait pour but d'assurer une meilleure compréhension du processus de gestion des projets inscrits au titre de ladite Convention. La durée d'exécution de la convention, le processus et les conditions de décaissement ont été rappelés. La Commission a souligné la nécessité de produire des pièces justificatives des dépenses de qualité et le respect des délais de transmission des rapports.
- 15. A la suite de l'exposé, les participants ont exprimé quelques interrogations portant notamment sur la possibilité de transferts des fonds entre les volets de la convention, l'utilisation des produits financiers, la disponibilité des fonds décaissés au titre de l'année 2015 par la Commission, le seuil des cautions à déposer lors du processus d'acquisition de biens et services pour le compte de la convention, la structuration du rapport trimestriel d'activités. La Commission a apporté des réponses appropriées à ces questions.

Session 3 : Gouvernance du projet

Cette session animée par le Service administratif et financier (SAF) d'AFRISTAT a porté sur le cadre d'exécution du projet.

- 16. Le contexte de la signature de la convention entre AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA ainsi que les domaines d'activités couverts ont été présentés. Par ailleurs, la période d'exécution du projet a été rappelée, soit de novembre 2015 à décembre 2018, conformément au calendrier de décaissement. Le montant total du financement s'élève à 7 906 906 425 francs CFA dont 6 833 973 962 francs CFA destinés aux pays bénéficiaires. Le cadre d'exécution portait sur l'organisation institutionnelle de la convention, les attributions des différents volets, les procédures de gestion des fonds et l'élaboration des rapports techniques et financiers.
- 17. Les participants ont souhaité des précisions sur les conditions de lancement des marchés d'appel d'offre, la cotisation à la sécurité sociale en cas de recrutement, l'avis de non objection à solliciter auprès d'AFRISTAT pour certaines opérations financières, le calendrier de décaissement et les différents montants alloués aux pays. Des réponses et éclaircissements ont été apportés à ces questions. Enfin, les participants ont proposé que la convention à signer entre AFRISTAT et les INS soit libellée « Contrat d'appui technique, administratif et financier ».

Session 4 : Présentation succincte des approches méthodologiques des différents volets techniques de la convention

Cette session animée par les experts d'AFRISTAT a porté sur les présentations techniques suivantes :

Enquête sur l'emploi et le secteur informel

- 18. La présentation a rappelé le contexte et la justification de la réalisation d'une enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Les objectifs visés sont l'amélioration des indicateurs du marché du travail et la production des données du secteur informel pour alimenter les comptes nationaux. La présentation a en outre mis l'accent sur la définition des concepts du marché du travail et du secteur informel, le plan de sondage et la taille des échantillons, les outils de collecte de données, le budget de l'enquête et le calendrier indicatif du déroulement des activités.
- 19. Au cours des débats, les participants ont souhaité d'une part, que les outils de collecte des données de l'emploi soient améliorés en prenant en compte l'expérience pilote en cours dans certains pays avec le Bureau International du Travail (BIT) sur l'application des nouveaux concepts du marché du travail. D'autre part, ils ont émis le souhait que le calendrier de l'enquête soit discuté en prenant en considération les activités planifiées dans les pays.

Statistiques d'entreprise

20. La présentation a renseigné les participants sur les nouvelles recommandations internationales concernant les indicateurs conjoncturels d'activité qui permettront d'améliorer la qualité des comptes nationaux annuels et trimestriels ainsi que le suivi de la conjoncture. L'emphase a été mise sur les éléments méthodologiques du processus de refonte et de mise en place des différents indicateurs (IPI, IPPI, ICA) et sur le dispositif d'enquête qualitative d'opinions dans l'industrie.

- 21. Pour finir, la présentation a souligné les conditions de mise en œuvre des activités de la convention dans les Etats membres où la bonne collaboration entre les entreprises et les INS est l'une des conditions primordiales à satisfaire.
- 22. Les participants ont reconnu la pertinence de la prise en compte des nouvelles recommandations pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux et du suivi de la conjoncture économique. A cet effet, les INS auront besoin de ressources additionnelles aussi bien humaines que matérielles et financières pour satisfaire les attentes précédentes.

Matrice de comptabilité sociale

- 23. La présentation a permis de renseigner les participants sur les objectifs de la construction et de la diffusion des Matrices de comptabilité sociale (MCS) dans les pays membres. Outre la méthodologie adoptée pour l'harmonisation et la diffusion des MCS, elle a rappelé les pré-requis et les ressources nécessaires. Les résultats attendus et le calendrier des activités à mettre en œuvre en collaboration avec les Etats ont été soulignés.
- 24. Les discussions ont porté principalement sur des aspects techniques liés à la possibilité de générer automatiquement une MCS grâce au progiciel ERETES et sur les pré-requis.

Comptabilité nationale

25. La présentation a porté sur les activités inscrites dans le cadre de la convention à savoir : (i) appuyer la mise en place d'un dispositif institutionnel de mise en œuvre des nomenclatures révisées (NAEMA Rev1 et NOPEMA Rev1) au niveau des Etats membres (ii) appuyer les Etats membres pour la production de MCS (iii) organiser des ateliers d'élaboration des comptes nationaux ainsi que des appuis directs au profit des comptables nationaux qui permettront de rattraper le retard dans la production des comptes nationaux annuels selon le SCN 93 (iv) appuyer les Etats membres dans la publication de comptes nationaux définitifs à jour, la migration vers le SCN 2008, l'élaboration d'une méthodologie de rétropolation des séries des comptes nationaux et la mise en place des comptes nationaux trimestriels. Par ailleurs les besoins en ressources humaines et matérielles, l'organisation institutionnelle et les informations statistiques de base nécessaires ont été précisés.

Session 5 : Travaux thématiques en ateliers

Les travaux thématiques en atelier ont été précédés par une présentation d'AFRISTAT sur les termes de références afférents aux travaux de groupes.

Volet 1 : Enquête sur l'emploi et le secteur informel

Méthodologie de l'enquête

26. Les principaux points de la méthodologie ont été parcourus. Les participants ont demandé que le terme « strate » soit remplacé par celui de « domaine d'étude » lorsqu'il est question du niveau d'analyse des indicateurs à estimer. La Guinée Bissau a souligné le besoin de traduire les masques de saisie des questionnaires en portugais. La taille de l'échantillon et le nombre de domaines d'études seront revus pour le Mali et la Guinée Bissau en fonction du nombre de régions dont ils disposent et des contraintes budgétaires.

Questionnaires de l'enquête

27. Les innovations majeures introduites dans les questionnaires initiaux utilisés en 2001-2002, pour les volets « emploi » et « secteur informel », ont été présentées par AFRISTAT. Les participants ont fait d'autres propositions d'amélioration des questionnaires qui seront prises en compte par AFRISTAT.

Stratégie de collecte par terminaux mobiles

28. Toutes les étapes d'élaboration des masques de saisie, de leur transfert sur les tablettes et de leur utilisation, ont été exposées. Par ailleurs, AFRISTAT a présenté les spécifications techniques des tablettes qu'il est recommandé d'acquérir. Le conseil oriente vers l'utilisation d'une tablette Android, version minimale 4.4. Il a été également demandé aux pays ayant une expérience en matière d'enquête par terminaux mobiles de communiquer à AFRISTAT les bonnes pratiques en matière de gestion de la qualité des données depuis le terrain jusqu'au bureau central.

Etat des lieux des opérations statistiques dans les pays et calendrier de l'enquête régionale

29. Les pays ont souligné que leur agenda national 2016-2017 n'entraînera pas des perturbations dans le programme de mise en œuvre de l'enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel. Toutefois, les participants ont souhaité un arrimage entre l'enquête sur l'emploi et le secteur informel pilotée par AFRISTAT et l'enquête sur les conditions de vie des ménages, financée par la Banque mondiale afin d'éviter l'élaboration de deux séries d'indicateurs du marché de travail sur la même période.

Budget de l'enquête

30. Les budgets ont été présentés par AFRISTAT. Les pays sont invités à décliner en détail leur budget conformément au cadre d'exécution du projet.

Volet 2 : Statistiques d'entreprise

Méthodologies conformes aux nouvelles recommandations internationales de 2010

- 31. Des discussions ont porté sur les éléments de méthodologie des processus de mise en place de l'IPPI, de refonte de l'IPI et de mise en place de l'ICA. Un accent particulier a été mis sur le dispositif de mise en place des années de référence qui consiste à actualiser les pondérations et à renouveler les échantillons des entreprises et des produits. Ces méthodologies seront approfondies par des exercices pratiques et des visites sur le terrain auprès des entreprises et des organisations patronales lors des appuis techniques aux Etats.
- 32. Il a été rappelé au cours des travaux l'importance de l'adaptation pour chaque pays d'une nomenclature nationale inspirée de la NAEMA rev1 et NOPEMA rev1 afin d'harmoniser les niveaux inférieurs et agrégés des branches d'activités entre les travaux de mise en place des indicateurs conjoncturels d'activités et les travaux d'élaboration des comptes nationaux.

Enquête qualitative d'opinion

33. La particularité de l'enquête réside dans la distinction entre les questions qui porteront uniquement sur les produits et les questions qui porteront sur l'entreprise dans son ensemble, en tant qu'unité de production. Les soldes d'opinions seront pondérés à tous les niveaux des nomenclatures NAEMA

rev1/NOPEMA rev1 ou des nomenclatures nationales adaptées de la NAEMA rev1/NOPEMA rev1 si elles existent. La collaboration avec les entreprises étant primordiale, il a été recommandé aux Etats de mettre en place une stratégie de communication multiforme et diversifiée avec les chefs d'entreprises.

Répertoire d'entreprises

- 34. Afin d'améliorer les procédures de gestion continue des répertoires statistiques d'entreprises dans les Etats, un répertoire restreint et un nombre de variables minimales seront mis en place soit directement pour les pays qui ne disposent pas d'un répertoire statistiques d'entreprises, soit à partir des répertoires statistiques existants. Ces variables constitueront le cadre commun à retrouver au sein des répertoires statistiques d'entreprises des Etats dans le cadre de l'harmonisation. Il reviendra aux Etats, selon leurs besoins d'informations, d'ajouter des variables supplémentaires ou d'élargir leur champ.
- 35. La mise à jour de ce répertoire minimal, en dehors des sources administratives classiques, nécessitera une enquête légère périodique de mise à jour du répertoire. Les enquêtes de production et de publication de l'ICA pourront servir à mettre à jour le répertoire minimal, si le pays ne dispose pas de ressources financières pour mener une enquête à part entière.

Budget et calendrier

36. La latitude a été donnée aux pays de faire des réaménagements au sein de chaque ligne budgétaire en fonction de leurs besoins spécifiques. Un projet de calendrier tri-annuel des activités a été partagé avec les pays qui sont tenus de les détailler trimestriellement puis mensuellement. Les pays devront transmettre prochainement à AFRISTAT une proposition de budget adaptée à leurs réalités ainsi que les propositions de calendriers trimestriels et mensuels de mise en œuvre des activités.

Situation actuelle de mise en œuvre des activités dans chaque Etat

37. Le tour de table a permis de relever que certains Etats comme le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'ivoire, le Mali et le Togo ont déjà démarré les travaux de mise en place de l'IPPI et de l'IPI suivant les nouvelles recommandations internationales. Pour la plupart de ces Etats, le manque de financement pour réaliser la collecte des données de base constitue un véritable obstacle à surmonter. Enfin des problèmes au niveau des ressources humaines (insuffisances, mobilité) ont été soulignés.

Volet 3 : Comptabilité nationale

Matrice de comptabilité sociale (MCS)

38. Un état de lieu a été fait concernant les MCS disponibles au niveau de chacun des pays. La MCS à réaliser dans le cadre du projet sera conforme aux derniers comptes définitifs disponibles, sous le format de MCS primaire ajustée standard. Le niveau de désagrégation de ces MCS est laissé à l'appréciation et aux besoins de chaque pays.

Nomenclatures:

39. Deux groupes de pays se dégagent. Les pays du premier groupe, qui comprend la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Niger et le Sénégal, sont avancés dans leur projet d'adaptation des nomenclatures NAEMA.rev1 et NOPEMA.rev1. et sont invités à transmettre leurs documents à AFRISTAT avant la mi avril 2016. Les pays du deuxième groupe à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo sont invités à soumettre leurs documents provisoires à AFRISTAT avant la fin du mois de juillet 2016.

Rattrapage des comptes nationaux définitifs sous le SCN 1993 :

40. Des ateliers sont prévus pour le rattrapage des comptes nationaux sous le SCN 1993. Chaque pays est invité à transmettre son programme, son chronogramme et son budget de rattrapage des comptes sous le SCN 1993 à AFRISTAT.

Mise en œuvre du SCN 2008

41. Tous les pays ont déjà élaboré leur stratégie de mise en œuvre du SCN 2008. Chaque pays est invité à fournir un programme et un budget détaillé à AFRISTAT. Chaque pays a également fait un choix provisoire pour l'année de base du SCN 2008.

Comptes Nationaux Trimestriels (CNT)

42. Le Sénégal et le Burkina Faso produisent les CNT et les publient. Les autres pays les produisent sans les publier ou sont en voie de les produire. Chaque pays est invité à élaborer un programme, un chronogramme et un budget de production ou d'amélioration des CNT, qu'il soumettra à AFRISTAT.

Volet 4 : Gestion financière du projet

43. Les travaux ont permis d'amender le document de cadre d'exécution du projet. Des difficultés ont été soulevées concernant (i) la transmission des pièces justificatives hors délais pouvant retarder les décaissements (ii) l'exonération des achats et des frais d'enregistrement (iii) la non codification des volets (iv) l'identification des responsables des volets statistiques d'entreprise et comptabilité nationale (v) l'absence de lignes budgétaires pour les frais bancaires, la publication des avis des appels d'offres et l'envoi des pièces justificatives (vi) l'inéligibilité des préfinancements non autorisés préalablement par le bailleur.

Session 6: Questions diverses

- 44. Les questions diverses ont porté sur (i) l'opérationnalisation de la convention, notamment les délais pour la signature des conventions et la mise à jour des budgets annuels (ii) le versement de la tranche du budget de l'année 2015 (iii) la synergie entre l'enquête financée par la Banque mondiale et celle de la convention UEMOA-AFRISTAT.
- 45. Les experts d'AFRISTAT et de la Commission de l'UEMOA ont apporté des éclaircissements à ces préoccupations.

Recommandations

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

46. Aux INS

- mobiliser le personnel nécessaire à l'exécution des différents volets ;
- prendre les dispositions utiles pour remplir les conditions préalables au versement de la première tranche de financement dès la signature du contrat d'appui technique, administratif et financier ;
- mettre tout en œuvre pour la production des pièces comptables de qualité et dans les délais ;
- convenir avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA, de l'arrimage du calendrier de l'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel, pilotée par AFRISTAT, avec celui de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, financée par la Banque mondiale;

- prendre les précautions nécessaires pour éviter la publication de deux séries différentes d'indicateurs sur le marché du travail et le secteur informel, en cas de réalisation sur la même période des deux enquêtes ;
- prendre les dispositions idoines pour le respect des calendriers de mise en œuvre des différents volets de la convention ;
- maintenir les ressources existantes affectées à la production des statistiques d'entreprise au niveau des INS, en sus de celles du Programme statistique régional.

47. A AFRISTAT

- signer avec les INS le contrat d'appui technique, administratif et financier dans les meilleurs délais;
- spécifier dans le contrat d'appui technique, administratif et financier que les acquisitions de biens et de services sont exonérées de toutes taxes ;
- spécifier dans le budget selon les volets, les codes et rubriques budgétaires ;
- finaliser le cadre d'exécution, y compris les annexes et les transmettre aux INS ;
- prendre les dispositions nécessaires pour le respect des calendriers de mise en œuvre des différents volets de la convention ;
- veiller à ce que l'Assistant administratif qui sera recruté pour la Guinée Bissau ait des compétences techniques avérées dans un au moins des volets de la convention.

48. A la Commission de l'UEMOA

- organiser un atelier de formation ou de recyclage des gestionnaires après la mise en place des équipes de management de chaque INS;
- envoyer un courrier officiel relatif aux exonérations aux ministères en charges des finances ;
- prendre des dispositions pour indiquer aux Etats, les procédures d'acquisition des biens et services dans le cadre de la mise en œuvre de la convention ;
- prendre des dispositions pour l'arrimage du calendrier de l'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel, pilotée par AFRISTAT, avec celui de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, financée par la Banque mondiale.

Session 7 : Adoption du rapport de l'atelier et clôture des travaux

49. Les participants ont adopté le rapport de l'atelier en session plénière. Ils ont estimé que les objectifs de l'atelier ont été atteints et que les travaux se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de cordialité et de franche collaboration. Ils ont exprimé leur gratitude à la Direction générale d'AFRISTAT et à la Commission de l'UEMOA. Enfin, ils adressent leurs félicitations à la Direction générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation des travaux et de leur séjour à Bamako et au Gouvernement malien pour l'accueil qui leur a été réservé. Les travaux ont été clôturés sur un mot de fin du Directeur Général d'AFRISTAT.

Fait à Bamako, le 4 mars 2016

Annexe 1 : Ordre du jour et Programme de l'atelier

DATE	HEURE	ACTIVITES		
Mardi, 1 ^{er}	Présidence : DG/DGA, A	AFRISTAT Rapporteur : AFRISTAT		
mars 2016	SESSION 1 : Ouverture des travaux et introduction			
	8h 30 – 9h00 Inscription des participants			
	9h 00 – 9h15	Allocution du Représentant de la Commission de l'UEMOA		
	9h 15 – 9h30	Discours d'ouverture du Directeur Général d'AFRISTAT		
	9h30 – 9h45	Présentation de l'atelier (ordre du jour et programme)		
	9h45 – 10h00	Présentation des participants		
	10h00-10h30	Pause café/pose photo		
	Présidence : Togo	Rapporteur : Bénin		
	SESSION 2 : Présentation du programme statistique régional et de la convention UEMOA-AFRISTAT			
	10h30– 11h30	Présentation du programme statistique régional (Commission de l'UEMOA)		
	11h30 – 12h30	Présentation de la convention UEMOA-AFRISTAT et des budgets (Commission de l'UEMOA)		
	12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
	Présidence : Burkina Fa			
	SESSION 3 : Gouvernar			
	14h30 – 15h45	Cadre d'exécution du projet		
		(SAF AFRISTAT)		
	15h45 – 16h00	Pause café		
	16h00 – 17h00	Cadre d'exécution du projet (suite) (SAF AFRISTAT)		
Mercredi 2	Présidence : Niger	Rapporteur : Côte d'Ivoire		
mars 2016	SESSION 4 : Présentation succincte des approches méthodologiques et des			
	calendriers de mise en œuvre des différents volets de la convention			
	09h00 9h45	Enquête sur l'emploi et le secteur informel		
		(M. Ousman KORIKO, AFRISTAT)		
	09h45 10h30	Statistiques d'entreprises		
		(M. Roland F. NGAMPANA, AFRISTAT)		
	10h30 – 10h45	Pause café		
	10h45 – 11h30	Matrice de la comptabilité sociale		
	44500 40545	(Mme. Emilie LAFFITEAU, AFRISTAT)		
	11h30 – 12h15	Comptabilité nationale (M. Serge EDI, AFRISTAT)		
	12h15 – 12h30	Introduction aux travaux d'ateliers		
		(M. Paul Henri NGUEMA MEYE)		
	12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
	Présidence : Guinée Bissau Rapporteur : Mali			
	SESSION 5 : Travaux thématiques en ateliers			
	14h30 – 15h45	Travaux en ateliers		
	15h45 – 16h00	Pause café		
	16h00- 17h00	Travaux en ateliers		
Jeudi 3	SESSION 5 : Travaux thématiques en ateliers (suite)			
mars 2016	09h00- 10h30	Travaux en ateliers		
	10h30 – 10h45	Pause café		
	10h45 – 12h30	Travaux en ateliers		
	12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
	14h30 – 15h45	Restitution des travaux en ateliers		
	15h45 – 16h00	Pause café		
	16h00 - 16h30	Restitution des travaux en ateliers		
	Présidence : DG/DGA	Rapporteur : AFRISTAT		
	SESSION 6 : Questions			
	OLUGION U. QUESTIONS	MITCIOCO		

DATE	HEURE	ACTIVITES		
	16h30 - 17h00	Questions diverses		
Vendredi 4	Présidence : DG/DGA	Rapporteur : AFRISTAT		
mars 2016	SESSION 7 : relevés de	N 7 : relevés des points saillants et clôture des travaux		
	9h00 - 10h30	Rédaction des points saillants de l'atelier		
	10h30 - 10h45	Pause café		
	10h45 – 11h30	Adoption des points saillants de l'atelier		
	11h30 - 12h00	Clôture des travaux		

Annexe 2 : Allocution du Chef Centre Statistique de la Commission de l'UEMOA, représentant le Président de la Commission

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Messieurs les Directeurs Généraux des INS ;

Monsieur le Représentant de la BCEAO ;

Messieurs les Experts d'AFRISTAT;

Messieurs les cadres de la Commission,

Mesdames/Messieurs

Chers Invités

Au nom du Président de la Commission et des membres du collège des Commissaires de la Commission de l'UEMOA, je vous souhaite les bienvenues au siège d'AFRISTAT pour cet atelier. Je me réjouis personnellement de la tenue de cet atelier du fait qu'il a nécessité beaucoup de compréhension et d'effort tant du côté de la Commission qu'au niveau d'AFRISTAT.

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Messieurs les Directeurs Généraux des INS

Le Programme Statistique Régional 2015-2020, adopté par Décision N°09/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015, vise à répondre aux besoins de l'Union en matière d'information statistique afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique de la Commission (2015-2020).

La stratégie de mise en œuvre du PSR est basée sur le faire-faire et la coopération. Les acteurs ont été identifiés à cet effet. Les Etats, à travers les Instituts Nationaux de la Statistiques (INS) sont fortement impliqués du fait qu'ils constituent le niveau opérationnel pour l'exécution des activités statistiques inscrites aux projets du programme.

AFRISTAT, qui est une institution internationale dont les huit Etats membres de l'UEMOA sont membres, est spécialisée en recherche-application dans le domaine de la statistique en Afrique. La Commission de l'UEMOA a eu recours à ses compétences depuis 1996. Pour ce faire un accord-cadre de coopération et de partenariat a été signé entre les deux institutions en 2006.

L'article - 2 alinéa 3 et 4 - invite les deux institutions à collaborer dans le domaine du développement et de la mise en œuvre des activités statistique des programmes statistiques.

C'est dans ce cadre que s'inscrit et se justifie la convention entre AFRISTAT et la Commission qui a été signée les 16 et 20 novembre 2015, respectivement.

Les volets d'activités inscrits dans cette convention portent sur la Comptabilité Nationale, les Statistiques d'entreprise et les enquêtes du type 1-2-3. Vous aurez l'occasion d'examiner les détails lors des travaux d'atelier.

Mesdames Messieurs,

En acceptant de signer la convention pour la mise en œuvre du PSR 2015-2020, les hautes autorités de la Commission fondent un grand espoir quant à l'atteinte des résultats attendus. La présente Convention n'est pas une première de par sa forme mais elle l'est de par sa taille.

C'est pourquoi, je voudrais inviter tous les acteurs à ne ménager aucun effort pour la conduite des activités technique, administrative et financière. A ce titre je voudrais rappeler l'importance du respect des délais et de la qualité des pièces justificatives des dépenses.

Sur ce je vous souhaite un déroulement de cet atelier Merci de votre attention

Annexe 3 : Discours d'ouverture de l'atelier par le Directeur Général d'AFRISTAT

Monsieur le Chef du Centre Statistique de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), représentant le Président de la Commission

Messieurs les Directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique des Etats membres de l'UEMOA ou leurs représentants

Mesdames et Messieurs les experts des instituts nationaux de la statistique

Messieurs les experts d'AFRISTAT;

Mesdames et Messieurs les séminaristes ;

Mesdames, Messieurs;

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Bamako dans le cadre de l'atelier de lancement des travaux de la convention UEMOA-AFRISTAT pour la mise en œuvre du Programme statistique régional (PSR) 2015-2020, organisé conjointement par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne – AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA. Ceci est, une fois encore, la preuve de l'excellence des relations qu'entretiennent nos deux institutions.

Mesdames et messieurs,

La Commission de l'UEMOA a confié à AFRISTAT la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en œuvre de certaines activités du PSR 2015-2020, notamment les volets relatifs relatives à l'enquête sur l'emploi et le secteur informel, la comptabilité nationale et les statistiques d'entreprises.

La convention signée à cet effet, couvre la période de novembre 2015 à décembre 2018 avec pour missions d'apporter une assistance technique et administrative aux Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres et à la Commission de l'UEMOA pour la mise en œuvre du PSR, notamment pour la mise aux normes internationales des comptes nationaux et des statistiques d'entreprises. De façon spécifique, les appuis techniques concernent :

- l'adaptation aux pays, des nomenclatures révisées des activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT que sont la NAEMA Rev.1 et NOPEMA Rev.1;
- le rattrapage des retards dans l'élaboration des comptes nationaux selon le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 93);
- le passage des comptes nationaux des Etats membres du SCN93 au SCN 2008 ;
- l'élaboration des comptes nationaux trimestriels ;
- la création ou la mise à jour des répertoires d'entreprises dans les Etats ;
- la rénovation des indices de la production industrielle et des soldes d'opinion dans l'industrie selon les normes 2010 ;
- la réalisation de l'enquête de type 1-2-3 dans ses volets emploi et secteur informel ;
- la gestion technique, administrative et financière des activités avec les Etats membres.

Mesdames et messieurs,

L'organisation du présent atelier marque le démarrage effectif et coordonné des travaux inscrits dans le cadre de ladite convention. Comme gage de succès des opérations à venir, il est prévu quatre jours d'échanges et de discussions avec tous les acteurs sur les différents volets du projet.

Ce faisant, AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA s'inscrivent dans la dynamique d'un travail en équipe plus bénéfique pour tout un chacun. Dans cette perspective, les règles de gouvernance financière et administrative nécessaires pour la réussite du projet seront passées en revue. Par la même occasion, les travaux en ateliers seront destinés à l'approfondissement des questions méthodologiques et à l'adoption des calendriers de mise en œuvre des activités.

Je ne doute pas que cet atelier régional sera mis à profit pour maîtriser l'ensemble des sujets qui seront discutés. Par conséquent, je vous exhorte à profiter de l'opportunité qui vous est offerte pour échanger vos riches et diverses expériences.

J'ose croire qu'à l'issue de vos travaux, nous partagerons les mêmes compréhensions et attentes des résultats escomptés du PSR, qui s'inscrit dans la perspective de l'amélioration des systèmes d'information statistique tant au niveau des Etats membres de l'UEMOA qu'au niveau de la Commission et d'AFRISTAT.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous informer qu'AFRISTAT célèbre ses 20 ans d'activités avec le slogan «AFRISTAT, 20 ans de consolidation de l'infrastructure statistique pour le développement durable en Afrique» et sans remercier, en votre nom, la Commission de l'UEMOA qui a financé ce projet.

Je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouvert l'atelier régional de lancement des travaux de la convention UEMOA-AFRISTAT pour la mise en œuvre du Programme statistique régional de l'UEMOA.

Je vous remercie

Annexe 4 : Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Pays	Tél.	Email
1	ADECHIAN Djabar	BENIN	00229 97 36 95 44	adechian_dj@yahoo.fr
2	BIAOU Abraham	BENIN	00229 95 75 76 76	abbiaou@insae-bj.org
3	AHOVEY Elise	BENIN	00229 95 40 17 12	eliseahovey@yahoo.fr
4	BACO Awaou	BENIN	00229 97 27 74 11	bacoawaou@yahoo,fr
5	SESSEDE Charles	BENIN	00229 95 87 81 02	sessede@yahoo,fr
6	EDON A. Raoul	BENIN	00229 97 47 45 53	raouledon@yahoo.fr
7	BAYA Banza	BURKINA FASO	00226 73 12 32 62	bayabanza@yahoo,fr
8	DIALLO Ahmed	BURKINA FASO	00226 78 78 40 89	diamedfr@yahoo,fr
9	RAMDE B. François	BURKINA FASO	00226 76 64 58 52	ramdebfr@yahoo.fr
10	BELEMKOABGA Lucien	BURKINA FASO	00226 78 03 64 38	lucien.belemkoabga@yahoo.fr
11	SOME S. Placide	BURKINA FASO	00226 70 17 91 64	placidesomefr@yahoo.fr
12	DOFFOU N'guessan Gabriel	CÔTE D'IVOIRE	00225 57 25 57 30	nguessangabriel@gmail.com
13	MOIN Françoise	CÔTE D'IVOIRE	00225 07 92 74 27	moinfrancoise@yahoo.fr
14	TAPE Christian	CÔTE D'IVOIRE	00225 07 25 60 53	christiantape@gmail.com
15	DOUEU Koto Mathias	CÔTE D'IVOIRE	00225 07 39 54 41	dou75eu@yhoo.fr
16	YAPI Bérenger Florent	CÔTE D'IVOIRE	00225 07 32 01 22	berenger_yapi@hotmail.com
17	AKAFFOU Franck Hervé	CÔTE D'IVOIRE	00225 07 73 90 65	ingstat2007@gmail.com
18	SEMEDO Simao	GUINEE BISSAU	00245 95 578 80 69	semedosimao@yahoo.com.br
19	VIEIRA Roberto	GUINEE BISSAU	00245 96 671 03 91	babo92@hotmail.com/roberto.babo92@gmail.com
20	MANDIN Raul	GUINEE BISSAU	00245 95 554 25 00	hermandim@hotmail.com
21	FERNANDE Antonio	GUINEE BISSAU	00245 95 521 64 40	fernandesantnio@yahoo.com.br
22	SANCA Luciano	GUINEE BISSAU	00245 95 521 54 50	lucianosanca02@gmail.com
23	Baten BIAGUE	GUINEE BISSAU	00245 96 671 84 88	batenbiague@yahoo.com.br
24	KONE Harouna	MALI	00223 76 01 38 46	harounkone@yahoo.fr
25	DEMBELE Diakaridia	MALI	00223 75 14 29 51	diak28@yahoo.fr
26	DIALLO Zima Jean	MALI	00223 76 24 05 88	zimadiallo@gmail.com

N°	Nom et Prénoms	Pays	Tél.	Email
27	Mme NDIAYE Fatou DIA	MALI	00223 77 00 56 92	dia fatouma@yahoo.fr
28	MINTA Seïdina Oumar	MALI	00223 76 01 37 86	mintaseidinaoumar@yahoo.fr
29	CISSE Boureima	MALI	00223 66 73 01 92	ybcother@yahoo.fr
30	BOUZOU Adamou	NIGER	00227 96	abouzou@ins.ne
31	ISSIAKO Issoufou	NIGER	00227 96 28 32 02	iisiako@ins.ne
32	ALZOUMA Souleymane	NIGER	00227 96 59 31 35	smalzouma@ins.ne
33	ALMADJIR Tassiou	NIGER	00227 96 56 04 48	talmadjir@ins.ne
34	YAHAYA Abdoulaye	NIGER	00227 96 50 54 18	ayahaya@ins.ne
35	AMADOU MAMANE Issaka	NIGER	00227 99 97 37 83	iamadou@ins.ne
36	FAYE Mbaye	SENEGAL	00221 33 869 21 44	mbaye.faye@ansd.sn
37	NIANG Mamadou	SENEGAL	00221 77 333 10 93	mamadou.niang@ansd.sn
38	SENE Papa Ibrahima Sylman	SENEGAL	00221 77 566 49 22	ibrahima.sene@ansd.sn
39	NDOUR Meissa	SENEGAL	00221 77 501 76 01	meissa.ndour@ansd.sn
40	NDIAYE Fahd	SENEGAL	00221 76 378 48 44	fahd.ndiaye@ansd.sn
41	NAGNONHOU Maxime Bruno	SENEGAL	00221 77 645 97 14	maxime.nagnonhou@ansd.sn
42	GENTRY Akoly	TOGO	00228 90 00 36 25	gentryfranck@yahoo.fr
43	GUEMA Dyen	TOGO	00228 91 93 12 97	guematingo@yahoo.fr
44	TELOU Tchilabalo	TOGO	00228 92 24 42 81	stantelou@gmail.com
45	HEVI Kodzo Dodzi	TOGO	00228 91 63 05 94	bertin.hevi@yahoo.fr
46	EDAMANAKA Magnimanti	TOGO	00228 90 16 91 53	magnedamanaka@hotmail.com
47	DOSSAVI Koffi	TOGO	00228 90 27 95 48	philidossavi@yahoo.fr
48	SACKO Bakary	UEMOA	00226 72 45 85 81	bsacko@uemoa.int
49	DIARRA Daouda	UEMOA	00226 78 18 50 67	dadiarra@uemoa.int
50	YAGO Namaro	UEMOA	00226 78 82 84 91	nyago@uemoa.int
51	OKOUDJOU Koladé Ayédero	UEMOA	00226 76 13 59 27	kaokoudjou@uemoa.int
52	BALAMINE Diane	BCEAO	00221 71 35 97 699	bdiane@bceao.int
53	VODOUNOU Cosme	AFRISTAT	00223 76 55 31 31	vodounou@afristat.org

N°	Nom et Prénoms	Pays	Tél.	Email
54	NGUEMA MEYE Paul Henri	AFRISTAT	00223 75 74 14 14	nguemameye@afristat.org
55	KORIKO Ousman	AFRISTAT	00223 76 45 24 88	ousman.koriko@afristat.org
56	NOUATIN Bruno	AFRISTAT	00223 76 60 00 79	bruno.nouatin@afristat.org
57	CACHIA Franck	AFRISTAT	00223 70 07 88 86	cachia@afristat.org
58	EDI Serge Jean	AFRISTAT	00223 70 27 50 15	serge.edi@afristat.org
59	NGAMPANA Roland Frédéric	AFRISTAT	00223 76 17 68 38	roland.ngampana@afristat.org
60	LAFFITEAU Emilie	AFRISTAT	00223 90 11 68 49	emilie.laffiteau@afristat.org
61	COULIBALY Siriki	AFRISTAT	00223 76 35 71 08	siriki.coulibaly@afristat.org
62	ELHADJ MALAM SOULE Oumarou	AFRISTAT	00223 76 37 03 89	oumarou.soule@afristat.org
63	BOUKENEM Fatima	AFRISTAT	00223 66 73 93 59	fatima.boukenem@afristat.org
64	DOUCOURE Abdoulaye	AFRISTAT	00223 20 21 55 00	adoucoure@afristat.org
65	ABIDINA Ibrahim	AFRISTAT	00223 71 46 63 96	abidina@afristat.org
66	KARABENTA Mamadou	AFRISTAT	00223 76 30 32 21	karabenta@afristat.org
67	Mme MAIGA Justine DRAGO	AFRISTAT	00 223 76 13 38 89	justine@afristat.org